



**A TOUTES LES FEDERATIONS NATIONALES
AUX MEMBRES DU BUREAU
A LA COMMISSION MEDICALE ET ANTIDOPAGE DE L'UWW**

Corsier-sur-Vevey, 19 décembre 2018/cr

Concerne : International Testing Agency

Cher Président, chers collègues,

Comme décidé par le Bureau de l'UWW et comme annoncé il y a quelques semaines, United World Wrestling a signé un accord avec l'International Testing Agency ("ITA") pour la gestion de son programme antidopage dès le 1^{er} janvier 2019.

A partir de cette date, l'ITA sera chargée de mettre en œuvre toutes les opérations liées aux Contrôles en-compétition et hors-compétition, au Groupe Cible pour les contrôles hors-compétition, à la Gestion de leur Localisations, au Passeport Biologique ainsi qu'à la Gestion des Résultats (ce qui inclut les décisions pour violations des règles antidopage).

L'Education et la gestion des Autorisations à Usage Thérapeutique (« AUT ») seront toujours gérés par l'UWW. Au sujet des AUT, il est rappelé ici que tout Lutteur de niveau international qui doit recevoir des soins nécessitant l'usage de substances incluses dans la Liste des Interdictions de l'AMA devra déposer sa demande d'AUT à l'UWW selon la procédure décrite [ici](#).

En ce qui concerne les tests en-compétitions, l'ITA contactera les organisateurs de compétitions, les agences nationales antidopage ou d'autres prestataires de service ainsi que l'UWW pour organiser et mener à bien les contrôles de dopage. L'ITA sera également en charge de sélectionner les Lutteurs qui seront testés ainsi que le type de test à effectuer. Comme prévu par le cahier des charges de l'UWW pour l'organisation de compétitions, les organisateurs devront prendre en charge les coûts des contrôles en-compétition et s'assurer que toutes les conditions (locaux, staff, etc.) soient en place.

Pour les contrôles hors-compétition, l'ITA contactera les Fédérations Nationales pour les informer des Lutteurs sélectionnés pour leur inclusion dans le Groupe Cible pour les contrôles hors-compétitions. Comme d'habitude, il sera demandé à ces Lutteurs de fournir leurs localisations via ADAMS de manière rigoureuse et dans les délais pour chaque trimestre et ceux-ci seront responsables de l'exactitude des informations fournies dans le système. Pour 2019, une communication séparée suivra.

Nous n'avons aucun doute sur les compétences et le professionnalisme de l'ITA dans la mise en œuvre d'un programme antidopage de pointe et sommes certains que toutes les Fédérations Nationales et les Lutteurs collaboreront du mieux possible avec notre nouveau partenaire afin d'assurer la protection des Lutteurs propres.

En vous remerciant de bien vouloir transmettre cette lettre à toutes les personnes intéressées, veuillez agréer, cher Président, chers collègues, l'expression de nos salutations distinguées.

Nenad Lalovic
Président

Michel Dusson
Secrétaire Général